

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU  
23 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois septembre à quatorze heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre se sont réunis à la salle du Conseil d'Administration du Centre de Gestion, 21 rue Bourdillon, 36000 CHATEAUROUX sur la convocation en date du quinze septembre deux mille vingt-cinq qui leur avait été faite par Monsieur Xavier ELBAZ, Président.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur Xavier ELBAZ – Président du Centre de Gestion
- Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT- Maire de Le Poinçonnet
- Monsieur Régis BLANCHET- Maire de Buzançais
- Monsieur Jacques PALLAS – Maire de Saint-Georges-sur-Arnon
- Madame Michèle PRÉVOST – Adjointe au Maire de Levroux
- Monsieur André GUILBAUD – Maire de Cuzion
- Monsieur Vincent MILLAN – Maire d'Argenton-sur-Creuse
- Monsieur Hugues FOUCAULT – Maire de Bretagne
- Madame Delphine GENESTE – Maire de Déols
- Madame Frédérique FOURRÉ – Adjointe au Maire de Vatan
- Madame Anne-Laure BODIN – Ajointe au Maire de Ceulmont
- Monsieur Nicolas THOMAS - Président de Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne
- Monsieur Christian BARON – Conseiller Communautaire de Châteauroux Métropole

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Monsieur Jacques PERSONNE – Conseiller Municipal d'Issoudun
- Monsieur Gérard NICAUD – Maire de Chatillon-sur-Indre
- Monsieur Dominique HERVO – Maire de Tournon-Saint-Martin
- Madame Pascale BAVOUZET – Maire d'Arthon
- Monsieur Mathieu MOREAUX – conseiller Municipal de Chaillac
- Monsieur Pascal COURTAUD – Président de la Communauté de Communes de la Marche Berrichonne
- Madame Catherine RUET - Conseillère Communautaire de Châteauroux Métropole (pouvoir consenti à Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT)
- Monsieur Gil AVÉROUS – Président du Châteauroux Métropole

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Madame Anne-Laure BODIN

Délibération CA-2025-28

Séance du 23 septembre 2025

**OBJET : CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE**

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la Fonction Publique territoriale institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 27,

Considérant que le champ d'intervention du Centre de Gestion est celui du service et du conseil en matière administrative, juridique et de prévention et qu'il n'a pas vocation à intégrer des agents de la filière technique compte tenu de sa dimension,

Vu la convention de prestation de services avec Châteauroux Métropole en date du 30 juin 2021 pour la réalisation de travaux d'entretien courant et prestations ponctuelles de logistique et fourniture,

Considérant qu'en début d'année, le Centre de Gestion a sollicité Châteauroux Métropole pour intégrer à la convention d'offre de service en place l'entretien du véhicule C3 Citroën électrique, suite à son acquisition,

Vu l'avenant n°1 à la convention de prestation de Châteauroux Métropole, ci-annexée,

Vu le Budget du Centre de Gestion,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité,**

**ARTICLE 1** – AUTORISE le Président du Centre de Gestion ou son représentant à signer avec Châteauroux Métropole l'avenant n°1 à la convention de prestation en vigueur, intégrant l'entretien du véhicule électrique dont le Centre de Gestion a fait l'acquisition.

**ARTICLE 2** - DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.



The image shows a circular stamp on the left with the text "CENTRE DE GESTION" at the top, "FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE" in the center, and "DE L'INDRE (36)" at the bottom. To the right of the stamp, there is a handwritten signature in blue ink that reads "Le Président," above a larger, more fluid signature that appears to be "Xavier ELBAZ".